

■ **C.I.D.E., COMITE INTERNATIONAL POUR LA DIGNITE DE L'ENFANT**, à Lausanne, CH-550-1021785-1, fondation (FOSC du 20.02.2004, p. 16). Nouvelle adresse: avenue du Tribunal-Fédéral 2. Statuts modifiés le 20 juin 2007. Nouveau but: collecter toute information relative aux situations des enfants dans le monde, lorsque ces situations sont en contradiction avec les termes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ou qui, d'une manière générale, peuvent être considérées comme indignes en regard de ces droits, des besoins immédiats et élémentaires des enfants et des conditions indispensables à la construction de leur avenir; vérifier ces informations; s'adresser à l'opinion publique, aux autorités gouvernementales, privées et internationales qui portent, la responsabilité des situations pour exiger la publication des décisions appropriées et leur application immédiate; organiser et soutenir toute action destinée à promouvoir et à faire appliquer les termes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfants, y compris par toute action judiciaire; enquêter, mobiliser l'opinion publique, mandater toutes organismes, produire et assurer la diffusion de documents relatifs à son but. Alexander Christine et Schmidt Bernard ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Karlen Franck Olivier, désormais à Echandens, est nommé président; Edelstein Simon est nommé secrétaire; tous deux continuent à signer collectivement à deux. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Glatz Georges, de Saint-Imier, à Pully, Salem Gérard, de et à Lausanne, et Sutter Alain, de France, à Lutry. Réviseur: Fival SA, à Pully.

Journal no 7531 du 26.06.2007
(04002550 / CH-550.1.021.785-1)